

29/06/2023

Mulhouse honore ses seniors à l'occasion des anniversaires de mariages

La Ville de Mulhouse rend hommage aux couples mulhousiens qui fêtent, en 2023 leurs noces d'or (50 ans de mariage), de diamant (60 ans), de palissandre (65 ans), de platine (70 ans), d'albâtre (75 ans) ou de chêne (80 ans).

A cette occasion, un élu délégué par le Maire rend visite aux jubilaires aux alentours de la date anniversaire de leur mariage.

Le couple doit être domicilié à Mulhouse pour pouvoir bénéficier de cette visite. Il n'est pas nécessaire que le mariage ait eu lieu à Mulhouse. Les couples mulhousiens qui fêtent un tel anniversaire en 2023 doivent se faire connaître pour bénéficier de cette reconnaissance.

Inscription des couples jubilaires :

- Sur place à La Clé des Aînés (avec le livret de famille)

 La Clé des Aînés, 41 avenue Kennedy,

 lundi mardi jeudi vendredi

 de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h

 le service est fermé le mercredi
- Par mail: brigitte.aeschelmann@mulhouse-alsace.fr
- Sur le site de la <u>Ville de Mulhouse</u> en complétant le formulaire et en joignant les pièces requises.

Renseignements: Mme Brigitte AESCHELMANN - 03 89 33 78 48

nina.oumedjkane@mulhouse.fr

